Ouestions orales

LES INDUSTRIES CULTURELLES DU CANADA—LA NÉCESSITÉ DE LES GARDER CANADIENNES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse de nouveau au premier ministre. Les sénateurs américains de passage à Ottawa hier ont indiqué aussi que les industries culturelles du Canada étaient toujours sur la table de négociations. Est-ce que le premier ministre a lui-même eu l'occasion d'insister auprès de nos amis américains sur le fait que nos industries culturelles resteront canadiennes et ne sont pas sujettes à négociation dans les négociations sur le libre-échange?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, hier, à l'occasion des diverses rencontres, il ne s'agissait pas de séances de négociations. Les sénateurs américains ne sont pas mandatés pour négocier. Il s'agissait de rencontres, du tour d'horizon qui s'imposait, compte tenu de l'importance que prendra le comité dès le mois de janvier. Il n'a pas été question de séances de négociations, mais le ministre du Commerce international, le secrétaire d'État, le ministre des Finances et moi-même avons insisté à nouveau sur la question culturelle au Canada et de son importance vitale dans notre avenir. A ce que je me souvienne, il n'y a eu aucun commentaire de nature à mettre en doute cette prise de position.

LE BOIS D'OEUVRE—LES DROITS COMPENSATOIRES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, le sujet s'est présenté dans nos conversations avec les sénateurs américains. Nous avons indiqué aussi que les droits droits compensatoires, surtout dans l'exercice récent au sujet du bois d'oeuvre, n'étaient pas acceptables au Canada, et les sénateurs américains ont insisté soit publiquement auprès des Journalistes, soit avec nous alors que ces droits vont rester dans la loi américaine. Est-ce que le premier ministre du Canada est prêt à continuer de telles négociations si les Américains insistent pour ne pas limiter ces droits compensatoires?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il va falloir entamer des négociations pour connaî-tre le tre le profil du règlement possible et utile. On n'en est pas là encore encore. J'ai souligné le problème que ce droit pose pour le Canada. Canada, étant donné les circonstances actuelles, et exprimé le souhait. souhait qu'on essaie de trouver des formules, ou une formule, plus formules de la contra que si la plus favorables au Canada. J'ai mentionné en outre que si la transacci transaction ultime n'était pas à notre avantage, il n'y aurait pas de transaction ultime n'était pas à notre avantage, il n'y aurait pas de transactions, que le gouvernement allait les rejeter et que je que je m'attendais à ce qu'une transaction valable soit une transaction. transaction de nature à favoriser les intérêts des deux côtés. Je parlais parlais surtout comme premier ministre du Canada. J'ai insisté sur pimportance primordiale d'une excellente transaction pour les Canada. les Canadiens.

• (1425)

LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN Président Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. N extérieur. Nous venons de recevoir la note de la ministre nous annoncant les venons de recevoir la note de la ministre nous annoncant les venons de recevoir la note de la ministre nous annoncant les venons de recevoir la note de la ministre nous annoncant les venons de recevoir la note de la ministre nous annoncant les venons de recevoir la note de la ministre du Comment. Unis sur le bois d'oeuvre. Le Canada est donc de retour à la

case départ pour essayer de résoudre son important contentieux avec l'industrie du bois d'oeuvre américaine, qui met en jeu 400 000 emplois. Puisque nous venons d'avoir une nouvelle démonstration de l'erreur et de l'échec de la démarche du gouvernement, la ministre va-t-elle se décider à faire ce qu'elle aurait dû faire dès le début, c'est-à-dire défendre les intérêts canadiens devant le tribunal international et devant le tribunal américain où nous avons et où nous avons déjà eu un dossier solide qui pourrait nous permettre de gagner notre cause si vous ne faisiez pas les imbéciles depuis tout ce temps-là?

M. le Président: Le député sait qu'il a employé le «vous» dans la dernière partie de sa question adressée à la ministre. J'invite les députés à se souvenir que cela crée des situations délicates à la Chambre. Je n'aime pas interrompre les questions pilotes, mais je recommande au député d'être très pru-

M. Axworthy: Je vais reformuler la question.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Le ministre peut-il nous dire quand le gouvernement va cesser de faire l'imbécile et se décider à suivre la bonne démarche devant les tribunaux internationaux? Quand le gouvernement va-t-il cesser de faire l'imbécile?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député, qui pose pour la première fois une question sur le commerce extérieur despuis que le congrès libéral s'est montré incapable de s'entendre sur ce problème, se trompe à double titre. Tout d'abord, nous poursuivons énergiquement cette affaire auprès du GATT. Nous l'avons soumise au GATT, et nous y défendons très énergiquement notre cause. Il a tort de dire que nous ne le faisons pas. Il y a eu une audience le 3 novembre, et le GATT va en avoir une autre sur la question vendredi.

Le député a aussi tort de dire que les négociations ont échoué. Je suis en train d'élaborer une déclaration disant que les Canadiens ont transmis à Washington la proposition sur laquelle s'étaient mis d'accord le premier ministre et les premiers ministres provinciaux. Cette proposition fait l'objet d'une discussion acharnée. L'administration américaine a présenté une contre-proposition dont nous jugeons inacceptable certains éléments. Une fois que j'aurai pu étudier le dossier, je lui ferai savoir quels sont ces éléments inacceptables pour le Canada.

Nos fonctionnaires discutent en ce moment même de l'évolution de la situation avec les ministres des provinces, et de nouvelles réunions sont prévues à Washington la semaine prochaine.

M. Axworthy: La déclaration que vient de faire la ministre m'a tout l'air d'être l'aveu d'un échec retentissant de la part du gouvernement.

LA POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, comment la ministre peut-elle en même temps parler de poursuivre ces prétendues négociations qui sont manifestement inacceptables et déclarer que le gouvernement veut intervenir auprès des tribunaux des États-Unis et du GATT, alors qu'il se coupe l'herbe sous le pied en poursuivant ces négociations? On ne peut pas faire les deux choses à la fois.